OUSSE

Diagnostic et orientations stratégiques 2012-2016

CARTE DU CONTEXTE

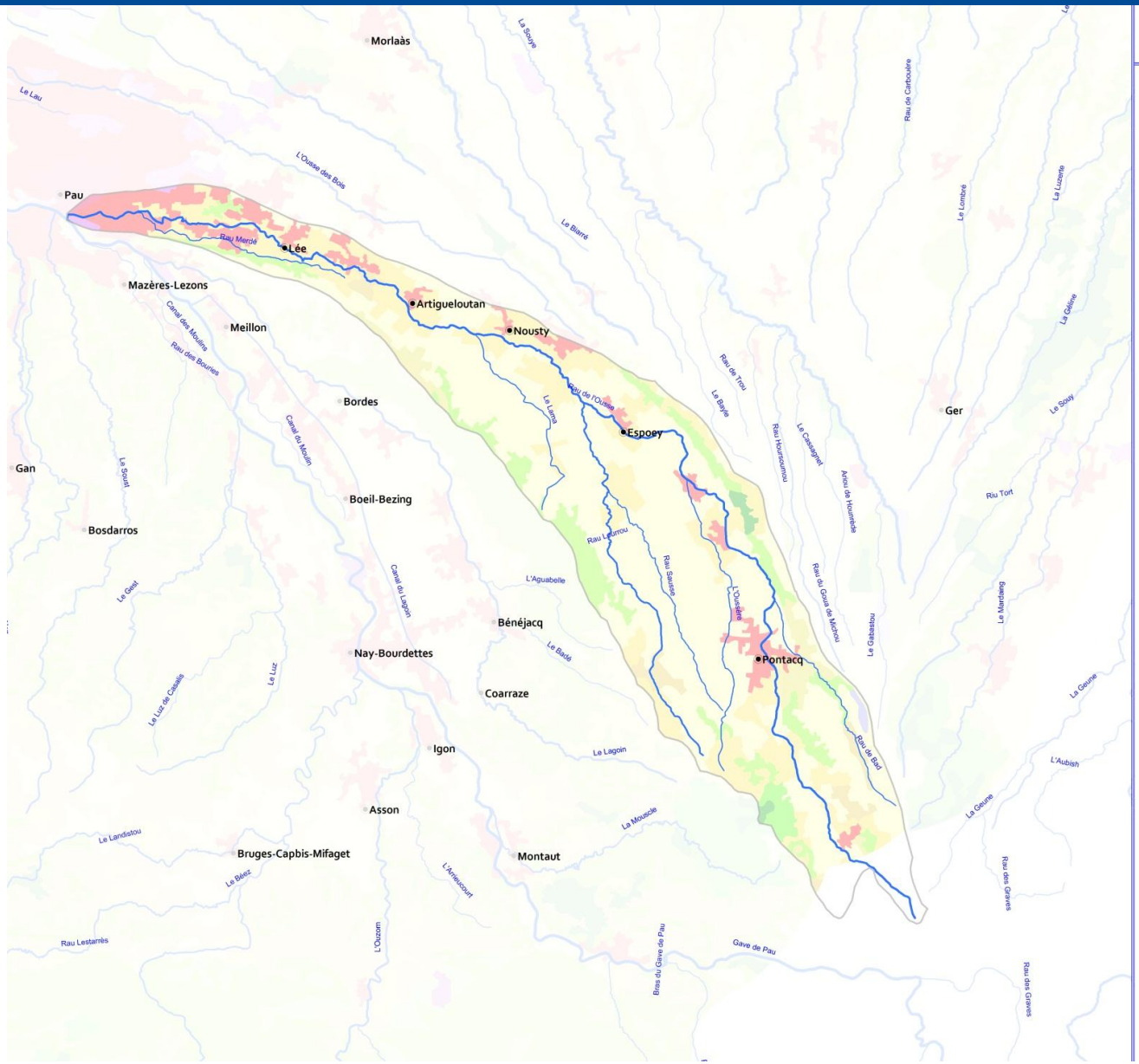

Ousse

Occupation du sol

(Par tonalité de couleur)

- Surfaces urbanisées ou artificialisées
- Milieux aquatiques et zones humides
- Roches, sables, et végétation clairsemée
- Terres arables et cultivées
- Forêts
- Prairies et zones naturelles ou semi-naturelles

N

64 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

2 Km

Sources :

Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2006.
BD Carthage© IGN 2010 - Reproduction interdite
Système d'Information sur l'eau du Bassin Adour-Garonne - Droits de reproduction réservés et strictement limités.
Réalisé en 2012 par FDPPMA 64© et IDOUX Thibaud

ÉTAT DES LIEUX

Fiche descriptive du contexte

INFORMATIONS GENERALES	
Limites du contexte	Amont : source, commune de Bartres dans les Hautes Pyrénées (altitude 489 m) Aval : confluence avec le Gave de Pau, commune de Pau (altitude 175 m)
Cours d'eau principal	L'Ousse
Longueur du cours d'eau principal	42,5 km
Largeur moyenne du cours d'eau principal	7,6 m
Pente moyenne du cours d'eau principal	0,74 %
Longueur des affluents	56,6 km
Surface en eau	47 ha
Surface du bassin versant	119 km²
Substrat Géologique	Calcaire, alluvions argileux et galets dans la vallée
Masses d'eau	FRFR243 L'Ousse de sa source au confluent du Gave de Pau (Masse d'eau fortement modifiée) FRFRR243_2 Ruisseau Lourrou
Classements réglementaires	**Axes prioritaires à grands migrateurs amphihalins du SDAGE** : l'Ousse (B) **Loi du 16/10/1919 (rivière réservée)** : tous les cours d'eau **Natura 2000** : tous les cours d: tous les cours d'eau (FR7200781)
Structures locales de gestion (hors pêche)	Syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse S.M. du Bassin du Gave de Pau Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
MILIEU	
Typologie théorique	Zone à truite et à zone ombre (Huet). B4 B5 (Verneaux)
Hydro-écorégion	Coteaux molassiques bassin de l'Adour
Qualité de l'eau 2010	L'Ousse à Barzun (05214320) Ecologie | Physico-Chimie | Biologie L'Ousse à Bizanos (05214200) Ecologie | Physico-Chimie | Biologie
Habitat	Habitats constitués par la granulométrie (galets et graviers), les sous berges et les embâcles.
Bassin versant	Maïsiculture, élevages bovins, porcins, équins, prairies, forêts et petites agglomérations
PEUPLEMENT	
Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite commune
État fonctionnel	Perturbé
Peuplement théorique	CHA, TRF, VAI, LOF, GOU, CHE

Peuplement en place	ANG, CHA, CHE, GOU, LOF, LPP, TRF, VAI
HALIEUTISME	
Catégorie piscicole	1ière catégorie du domaine privé
AAPPMA	AAPPMA Le Pesquit
Espèces cibles	Truite
Déversements	TAC à l'ouverture
Tailles minimale de capture de l'espèce repère	20 cm
Nombre de captures autorisées/jour/pêcheur	10

État des lieux piscicole

Ce contexte est fortement perturbé (63% de déficit) : c'est ici la capacité de recrutement qui limite la capacité d'accueil en espèce repère. C'est dire que le nombre de truites adultes produites chaque année est inférieur à la capacité d'accueil actuelle du milieu. Les zones favorables à la reproduction en truites communes se cantonnent à l'amont de Pontacq, et sur quelques affluents en amont de Barzun.

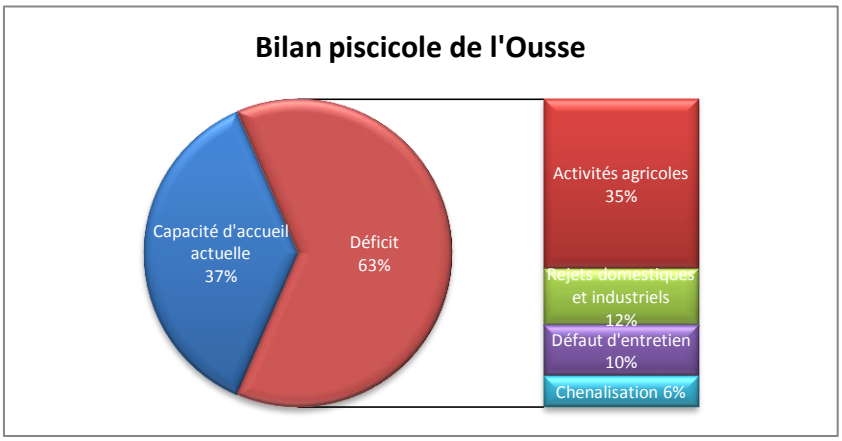

Ce sont les activités agricoles (élevages bovin laitier, porcheries et cultures de maïs) qui sont les plus pénalisantes à l'amont suivi de près par les conséquences de l'urbanisation croissante (zones résidentielles) entre Soumoulou et Pau (chenalisation, artificialisation des berges, protections contre les crues, rejets domestiques et industriels…)

Il faut également ajouter le cloisonnement intense du milieu (38 obstacles transversaux dont 16 infranchissables), vestiges d'anciens moulins ou de systèmes d'irrigations (encore existant sous forme de pompage).

Ces fortes pressions hydromorphologiques ont conduit les autorités à classer l'Ousse en masse d'eau fortement modifiée, (MEFM), la seule du département dans le cadre du SDAGE 2010-2015.

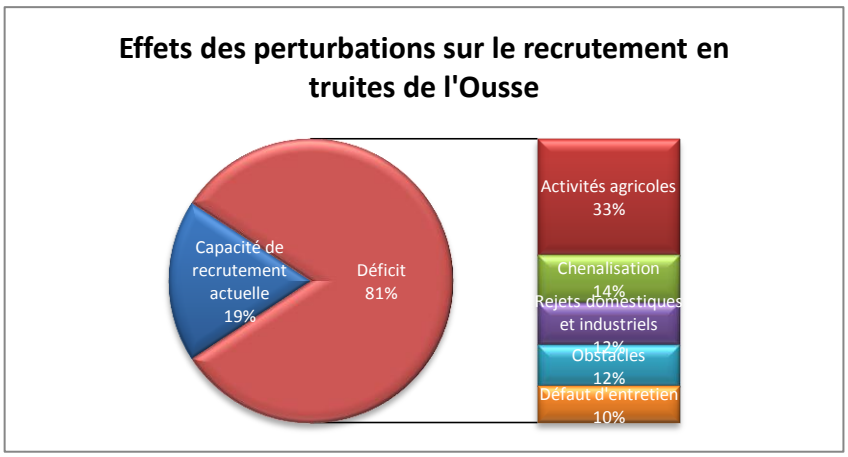

CARTE DES PERTURBATIONS

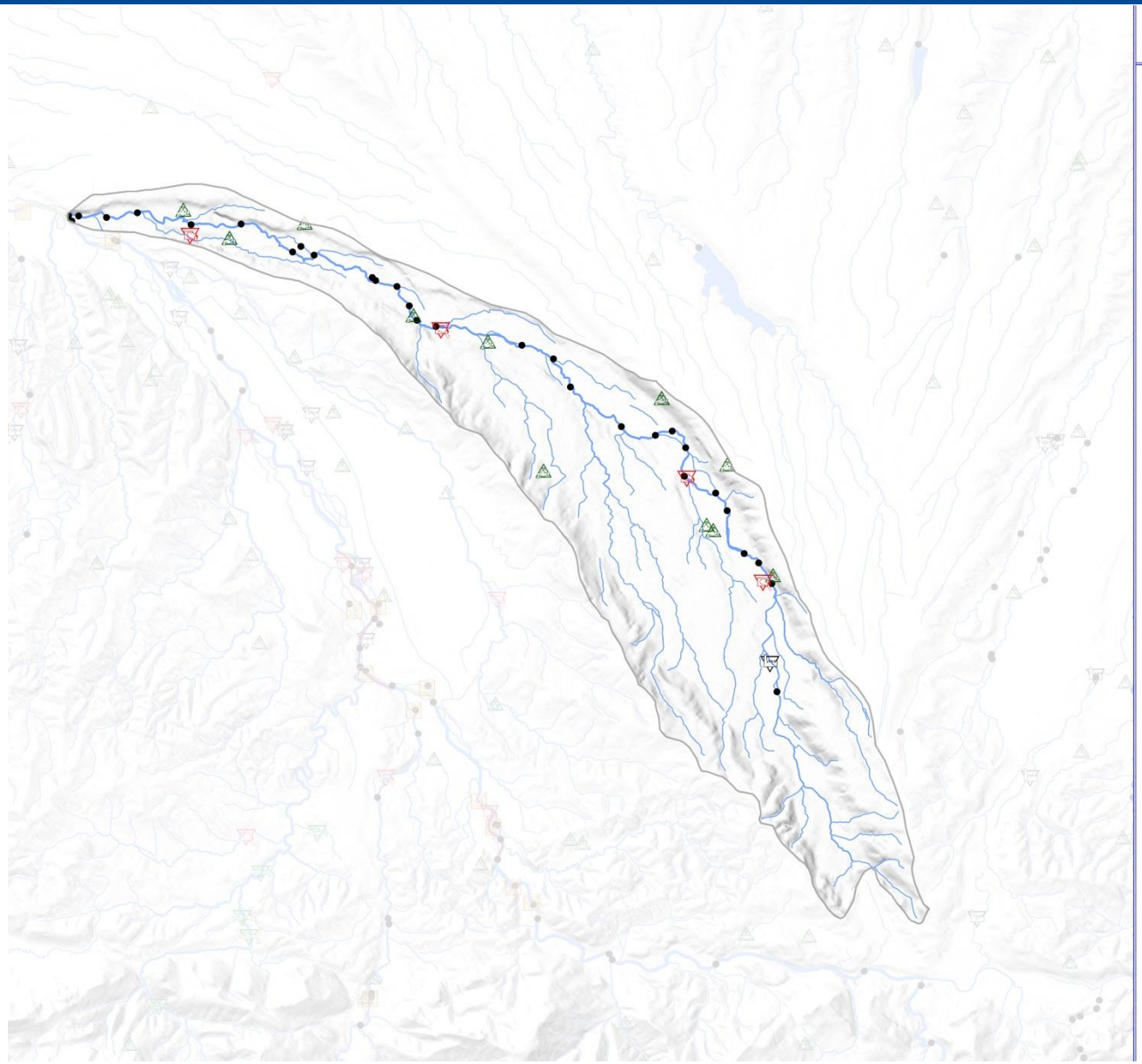

Ousse

Les pressions potentielles

- Aquaculture
- Obstacle à l'écoulement
- Ouvrage hydroélectrique
- Prélèvement d'eau
- Rejet industriel
- Station d'épuration

Les débits réservés

(QR/QMA)

- 1/10
- 1/20
- 1/40
- Tronçon non court-circuité

N

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 64

2 Km

Sources :

Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover, 2006.
BD Carthage© IGN 2010 - Reproduction interdite
Système d'information sur l'eau du Bassin Adour-Garonne - Droits de reproduction réservés et strictement limités.
Réalisé en 2012 par FDPPMA 64,© et IDOUX Thibaud

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Module d'actions cohérentes et plan des actions nécessaires

L'importance des perturbations ne permet pas d'envisager un module d'action cohérente susceptible d'améliorer significativement la situation piscicole de l'Ousse pour l'espèce repère Truite commune.

Ce contexte fait partie de l'Unité 9 du Programme de mesures (PDM) du SDAGE 2010-2015.

Recommandation d'actions complémentaires

A défaut de pouvoir rétablir dans un délai raisonnable (< à 10 -15 ans) la fonctionnalité de l'Ousse, on peut essayer de rétablir une certaine qualité physico-chimique en :

- améliorant les pratiques agricoles et les usages du sol
- rétablissant une certaine continuité écologique
- favorisant la déchenalisation si possible sur certains tronçons

Il est également souhaitable d'actualiser la connaissance des populations piscicoles à l'amont (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) autrement que lors des mortalités récurrentes de la STEP de Pontacq ou de la tannerie de Montbrun (recherche de simili « réservoirs biologiques »). Selon les résultats de ces études, le contexte pourrait se voir reclasser en contexte intermédiaire à cyprinidés rhéophiles (+ classement en seconde catégorie piscicole ?) ou être maintenu en contexte salmonicole.

Gestion piscicole préconisée

Une gestion d'usage est préconisée aujourd'hui sur ce contexte.